



Un Bac professionnel pour l'installation, la maintenance de chambres froides et de processus industriels de fluides industriels ou tertiaires.

Durée des études

Elle s'effectue sur 3 ans, par le biais d'un contrat d'apprentissage.

L'alternance pour l'année de 2nde se fait sur un rythme moyen d'1 semaine au CFA et 2 semaines en entreprise. L'alternance de 1^{ère} et de Terminale se fait sur 15 jours au CFA et 15 jours en entreprise.

Conditions d'inscription

Profil scientifique avéré en sortie de troisième. Avoir trouvé une entreprise. Possibilité d'accès après l'obtention d'un CAP.

Descriptif de la formation professionnelle

1. Intervention en autonomie sur un équipement sous tension (armoire électrique)
 - a. intervention et dépannage
2. Mise en service des installations
 - b. Mise en œuvre des canalisations fluidiques et électriques
 - c. Recherches de fuites
 - d. Tirage au vide
 - e. Manipulation des fluides
 - f. Vérifications des composants
 - g. Vérifications des performances
3. Maintenance préventive
 - h. Organisation de la maintenance
 - i. Planification de la maintenance
 - j. Maîtrise des besoins et des moyens
4. Maintenance corrective.
5. Habilitation électrique pour l'intervention sur des éléments sous tension.
6. Dimensionnement et sélection des composants d'une installation.
7. Conservation des denrées.

Enseignement hebdomadaire	
Formation professionnelle	14h00
PSE Prévention, Santé, Environnement	1h45
Français Histoire/Géographie	5h15
Anglais	1h45
Mathématiques - Sciences physiques	5h15
Gestion	1h45
Education artistique	1h45
EPS	3h30

Coût de l'apprenti

Préparation en 3 ans		Moins de 18 ans	18 à 20 ans révolus	21 ans et plus*
Année de contrat	1re année	40 % du SMIC	50 % du SMIC	55 % du SMIC
	2e année	50 % du SMIC	60 % du SMIC	65 % du SMIC
	3e année	60 % du SMIC	70 % du SMIC	80 % du SMIC

Le secteur d'activité

- Les entreprises de maintenance, du maintien de la chaîne du froid dans le secteur alimentaire, pharmaceutique et biochimique
- Les entreprises de production de froid industriel,
- Les entreprises de climatisation de confort des particuliers et du tertiaire

Poursuite d'études

Le diplôme est orienté vers la maintenance et la conduite de systèmes thermiques, climatiques ou frigorifiques. Les diplômés peuvent travailler sur site ou être technicien itinérant d'un parc d'équipements d'une zone géographique déterminée. Le travail sur site inclut la mise en service des installations et leur maintenance. Il comprend également les opérations d'entretien et de dépannage de matériels complexes.

Le Bac Pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS FEE (Fluides Energies Environnement) avec option C (génie frigorifique). Puis à l'issue du BTS possibilité de préparer une Licence Professionnelle.

Pour tous renseignements, merci de contacter Mme VIRET au 04.92.91.32.71 ou par mail laetitia.viret@ccca-btp.fr